

Les universités populaires de parents

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME PORTEUR

- Nom de l'organisme : Association des collectifs enfants-parents-professionnels (ACEPP)
- Adresse : 15 rue du Charolais
- Code postal et ville : 75012 PARIS
- Référent au plan national: Emmanuelle Murcier
- Fonction/statut : Déléguée Nationale
- Téléphone : 01 44 73 85 29 Courriel : emmanuelle.murcier@acepp.asso.fr

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF OU DE L'ACTION

Objectifs

Donner la parole à des parents en situation d'exclusion, afin qu'ils apportent leur point de vue, leur perspective sur des questions liées à la parentalité

Construire un savoir croisé autour de la parentalité entre ces parents, des universitaires, des institutions et des politiques

Leur permettre de débattre avec d'autres acteurs (notamment l'école) au niveau local, national et européen et d'agir comme citoyens

Public visé

Parents, en particulier des quartiers en politique de la ville

Modalités

Les Universités Populaires de Parents sont des groupes de parents qui mènent une recherche sur la parentalité avec le soutien d'un universitaire pour qualifier et légitimer leurs savoirs, ceci dans l'objectif de croiser leur réflexion avec d'autres acteurs (écoles, travailleurs sociaux, autres parents, élus..) pour rechercher ensemble comment améliorer la vie quotidienne des enfants et de leurs parents. Il s'agit de modifier les regards des parents en situation d'exclusion sur les institutions et des institutions sur eux.

La méthodologie comprend plusieurs étapes : mobilisation du groupe de parents, travail sur les questionnements individuels pour construire une question de recherche collective, définition d'une méthodologie de recherche ; recueil des données et analyse. Des méthodes particulières sont mises en place pour permettre aux parents en situation d'illettrisme de participer à la recherche (ex : enregistrement

de leur parole puis transcription écrite par les autres parents ; théâtre-forum...). Lorsque la recherche est assez avancée, les parents définissent des actions à mener dans le quartier, la ville ou à d'autres échelles pour mettre en débat leurs recherches, croiser leur réflexion avec d'autres parents et des institutions

Les thèmes des recherches des parents portent sur trois grands thèmes : le décrochage scolaire, la transmission des valeurs ; la coéducation.

Lieu de déroulement de l'action ou territoire concerné

Seize Universités Populaires de Parents en France: Vénissieux, Pierre-Bénite et Saint Genis Laval, Saint Priest, Villeurbanne (Rhône) ; Pau (Pyrénées Atlantiques), Lezennes (Nord), Lievin et le Portel (Pas de Calais), Avranches (Manche) Angers (Maine et Loire) La Rochelle (Charente-Maritime) Nice (Alpes Maritimes) , Chambéry (Savoie),Viry-Grigny (Essonne), Paris 20

Partenariats

- Écoles et collèges
- Conseils Généraux (services sociaux, PMI...)
- CAF
- REAAP
- Villes
- Centres Sociaux et associations diverses

FINANCEMENT DU DISPOSITIF OU DE L'ACTION

CNAF, Ministère des Affaires Sociales, ACSE (niveau national)

CAF, Villes, REAAP (niveau local)

ÉVALUATION

L'évaluation du dispositif est assurée par le groupe de travail national réunissant les animateurs de chaque Université Populaire de Parents et les salariés chargés de la coordination nationale, avec les Universitaires. Ce Comité se réunit tous les 2 mois.

Les matériaux sont recueillis dans chaque UPP et reposent sur l'observation et le recueil du discours des acteurs eux-mêmes (parents et institutionnels), au cours des rencontres et/ou des actions citoyennes des Universités. Il est, de plus, organisé tous les semestres une évaluation avec les parents au cours d'une rencontre spécialement organisée pour cela, dans chaque UPP.

Il s'agit donc d'une évaluation participative et en continu de l'ensemble des effets de la démarche, intégré au pilotage du dispositif et permettant son amélioration en continu.

Indicateurs quantitatifs

- 200 parents mobilisés, pour certains depuis cinq ans
- 20 rencontres par an minimum par Université Populaire de Parents
- Une dizaine de rencontres parents-institutions par an en moyenne dans chaque UPP
- Nombreuses sollicitations des institutions en direction des parents

Indicateurs qualitatifs

- Évolution de la situation des parents : valorisation et plus grande confiance des parents; existence de liens d'entraide en dehors des UPP, renforcement des capacités d'initiative et d'implication dans les UPP, reprise de formation, d'emploi, VAE ; dialogue individuel et collectif avec les institutions et en particulier l'école...
- Modification des représentations des parents sur les institutions et vice-versa ; sollicitations des institutions par rapport aux parents dans les groupes de travail institutionnels ; prise en compte de la réflexion des parents dans les politiques menées...

Quelques exemples de travail de coopération entre institutions et parents dans le cadre des UPP:

- A Pierre Bénite et Saint Genis Laval (69), l'UPP a mobilisé, avec le soutien de la Mission régionale de lutte contre les exclusions, un groupe d'enseignants qui a travaillé, en parallèle des parents, sur les causes de l'échec scolaire. Un forum a permis d'échanger sur les résultats des travaux des uns et des autres en présence de l'Education Nationale. A la suite de cette journée, les parents sont sollicités pour intervenir régulièrement au sein de l'IUFM du Rhône afin de présenter leur réflexion, leur point de vue sur leurs conditions de vie et sur les causes de l'échec scolaire.
- A Pau, les parents interviennent dans le cadre de la formation des futurs cadres de la CNAF et ont créé une maison des parents qu'ils animent
- Dans plusieurs UPP, les parents sont sollicités pour participer à l'évaluation des Programmes de réussite éducative (PRE).

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Site web des upp : www.upp-acepp.com
- Ouvrage « Universités Populaires de Parents, des parents acteurs, chercheurs, citoyens » aux Editions Chroniques Sociales, disponible en librairie fin septembre 2010 ou à l'ACEPP des maintenant : emmanuelle.murcier@acepp.asso.fr